

Deux saumons à Langeac,

Grand migrateur

Cinquante-cinq saumons ont franchi cette année le pont-barrage de Vichy sur la rivière Allier. Seulement deux spécimens de *Salmo salar*, le grand migrateur de l'axe Loire-Allier, ont été comptés à Langeac. Un an après les assises du saumon, les pêcheurs et les élus tirent la sonnette d'alarme et appellent à un changement urgent de stratégie.

Lionel Ciochetto

lionel.ciochetto@centrefrance.com

Cette fois, l'heure est grave et si la situation n'est pas irrémédiable, le temps presse, aujourd'hui plus que jamais. Samedi matin, à l'occasion de la journée mondiale des migrateurs, et juste devant la sculpture du saumon de Diego Martinez à Lavoûte-Chilhac, pêcheurs, élus et défenseurs du saumon étaient réunis pour attirer l'attention sur la menace qui pèse sur l'espèce.

Les derniers chiffres de remontée, s'ils ne sont pas encore définitifs pour 2024 (des saumons remontent au début de l'automne), font craindre le pire pour le saumon atlantique de l'axe Loire-Allier. Seulement 55 poissons sont remontés à la date du 20 mai (données fournies par Logrami) à Vichy, sur l'Allier, contre 96 l'an passé. « On ne devrait pas dépasser les 70 saumons sur toute l'année », s'inquiète Lionel Martin, président de la fédération de pêche de la Haute-Loire.

Plus d'un millier de saumons en 2015

En 2015, l'espoir était permis. 1.177 saumons avaient remonté la rivière grâce aux alevinages des années précédentes, soit presque autant qu'en 2003 (1.238 poissons comptabilisés).

À Langeac, les chiffres de cette année sont dramatiques et inquiétants. En date du 19 mai, seulement deux saumons sont passés, contre 21 en 2023 et 22 l'année précédente. Les conditions étaient pourtant favora-

bles, avec un débit soutenu en raison des précipitations printanières et des eaux fraîches. Cela n'aura pas suffi. Le seuil atteint cette année devient critique. « *Salmo salar* est désormais classé comme une espèce quasi menacée. Sur l'Allier, le nombre de saumons était d'environ 2.500 au début des années 1980, il était passé à 250 au début des années 2020 pour descendre à 96 en 2023 à Vichy », a expliqué Louis Sauvadet, le président de l'association protectrice du saumon (APS).

« Les pêcheurs et les élus veulent montrer leur détermination »

Pour les pêcheurs, un an après les assises du saumon organisées au Puy-en-Velay, le temps presse, il faut agir vite. « Ces assises ont rappelé les nombreux défis auxquels sont confrontés le saumon et les autres poissons migrateurs de nos rivières », a rappelé Lionel Martin. « Si les actions proposées à l'occasion de cette rencontre ne sont pas mises en œuvre rapidement, le saumon pourrait disparaître de nos cours d'eau. L'investissement important d'EDF et de l'Agence de l'eau sur le barrage de Poutès a aussi été réalisé pour aider ce poisson à rejoindre ses frayères historiques », n'a pas manqué de souligner le président de la fédération de pêche de Haute-Loire.

« Si certains considèrent que la cause est perdue, et utilisent ce prétexte pour justifier leur désengagement, les pêcheurs et les élus veulent montrer leur détermination avec un véritable plan ambitieux pour les dix prochains



SYMBOLE. Samedi matin à Lavoûte-Chilhac, le président de la fédération de pêche de Haute-Loire, Lionel Martin, a symboliquement déchiré le plan de gestion des poissons migrateurs (Plagepomi) pour 2012-2027. « Nous souhaitons la remise en cause du Plagepomi qui vient de démontrer son inefficacité sur l'axe Loire-Allier. » PHOTO LIONEL CIOCHETTO

années », a renchéri Lionel Martin.

Depuis des années, les pêcheurs essaient d'avoir des alevinages massifs d'alevins de saumons, en amont de Poutès. Le Plagepomi (le plan de gestion des poissons migrateurs) qui définit les modalités et les quantités d'alevins à lâcher, est en total décalage avec ce que la

fédération de pêche et le CNSS (conservatoire national du saumon sauvage) préconisent. « J'ai assisté à des propos lunaires au comité de gestion des poissons migrateurs... Il y a deux visions qui s'opposent », a admis le député Jean-Pierre Vigier, ardent défenseur de la cause du saumon et de la salmoniculture de Chanteuges. « Sous prétexte que

la nature fera mieux, on ne met plus rien en amont de Langeac et jusqu'à Poutès », regrette Patrick Martin, directeur du CNSS.

Pour tous, seul un plan ambitieux d'alevinage de jeunes saumons permettra de sauver l'espèce. La structure pour le faire existe, mais le CNSS fonctionne au ralenti depuis des années. « Le taux de retour des alevins de saumons que nous lâchons

Le conservatoire à la recherche de son autonomie financière

Le Conservatoire national du saumon sauvage (CNSS) de Chanteuges est en service depuis 2001. Depuis des années, faute d'alevinages suffisants et après l'interdiction de déverser des smolts, la salmoniculture fonctionne au ralenti. Financièrement, la structure est dans une situation délicate.

« Pour 2025 et 2026, nous n'avons aucune visibilité », s'inquiète Lionel Martin, en évoquant le financement du fonctionnement du CNSS. Pour continuer d'exister, la structure s'est diversifiée. Elle a produit de l'ombre commun, vendu des saumons pour les restaurants et demain, la Région Auvergne-



CONTACT. Le député et secrétaire de l'Association nationale des élus de la montagne, Jean-Pierre Vigier, va demander un rendez-vous avec le ministre dès lundi, avec l'espoir de faire évoluer rapidement la situation. PHOTO L.C.

Rhône-Alpes va investir dans une centrale photovoltaïque au sol pour assurer l'essentiel des coûts de fonctionnement du CNSS.

Indépendance financière et stratégie d'alevinage

« Il y a deux aspects : d'une part, le financement du CNSS et de l'autre, il faut un changement d'objectif au niveau des alevinages. Soyons ambitieux et arrêtons le bricolage ! Ayons un véritable plan pour augmenter le nombre d'alevins déversés dans l'Allier », a soutenu le député Jean-Pierre Vigier. Si la Région et son président veulent aider le CNSS à être financièrement autonome, c'est pour ne plus avoir à subir les

orientations du Plagepomi et pour choisir les quantités et les lieux des alevinages de saumons.

« Le rôle du Conservatoire est de produire des jeunes saumons, qu'il faut mettre au bon endroit et en bonne quantité. Lorsque l'on nous demande d'en mettre dix fois moins et au mauvais endroit, c'est comme semer des graines sur du goudron, ça ne marche pas », a regretté, une nouvelle fois, le directeur du CNSS. Et de prévenir : « A l'État de nous dire s'il se désengage, s'il se retire. À ce moment-là, il arrêtera de nous imposer des stratégies qui nous emmènent droit dans le mur », peste Patrick Martin. ■

la sauvegarde de l'espèce

**LE FAIT
DU JOUR**

des chiffres alarmants



est de 1 pour 2.000 », a rappelé Patrick Martin, qui dénonce la stratégie mise en place à travers le Plagepomi. Un document que le président de la fédération de pêche a symboliquement déchiré samedi matin, à Lavoûte-Chilhac. « Nous souhaitons la remise en cause du Plagepomi qui vient de démontrer son inefficacité sur l'axe Loire-Allier. Nous ne voulons plus de ce plan

qui ne marche pas ! », justifie le porte-voix des pêcheurs, rappelant au passage l'objectif des assises du saumon, avec 830 poissons à Vichy en 2027 et 1.700 en 2032. Un objectif qui passe par une réintroduction beaucoup plus importante d'alevins de saumons que ce qui est fait aujourd'hui. « Ce que l'on fait actuellement, c'est ridicule !

Cela ne sert à rien. La pisciculture tourne à 20 ou 30 % de ses capacités alors qu'on le sait : sans la salmoniculture, il n'y aurait déjà plus de saumons dans l'Allier ! », a précisé le député Jean-Pierre Vigier. « Je vais demander dès lundi un rendez-vous au ministre en tant que secrétaire général de l'association nationale des élus de la Montagne (Anem). » ■

Quelque 346.000 alevins de saumons déversés en 2024

Programmé le lundi de Pentecôte, le lâcher d'alevins de saumons a dû être reporté cette année. C'est presque un comble, mais pour une fois, il y avait trop d'eau dans l'Allier !

Les canoës auraient pu descendre et déverser les saumons sur les multiples points programmés, mais les juvéniles risquaient de dévaler en raison d'un fort courant, faisant ainsi perdre l'intérêt même de l'opération.

L'opération à Saint-Étienne-du-Vigan a donc débuté dimanche dernier. Depuis 2019, et après une longue interruption depuis 2006, des alevinages ont lieu en



LÂCHER. Lancée à Saint-Étienne-du-Vigan ce dimanche, l'opération va durer plusieurs semaines pour déverser 346.000 alevins de saumons. PHOTO DR

→ LES DATES CLÉS

XIX^e ET DÉBUT DU XX^e SIÈCLE. Le saumon représente sur tout le Val d'Allier une activité colossale. Sa pêche fait vivre de nombreuses familles. C'est un aliment de base. Les retombées économiques de sa pêche dépassent les frontières de la Haute-Loire. Grâce au train, le saumon se retrouve jusque sur les marchés du Gard. ■

1895. Construction du barrage de Saint-Étienne-du-Vigan sur l'Allier. Ce premier barrage de 12 mètres de hauteur (et donc infranchissable pour le saumon) va stériliser des kilomètres de frayères. ■

1939. À 36 km en aval de Saint-Étienne-du-Vigan, construction du barrage de Poutès sur l'Allier. Avec 17 mètres de hauteur, l'ouvrage condamne lui aussi des kilomètres de frayères en amont, là encore sur les meilleures zones. ■

1986. On aménage un ascenseur à saumons au barrage de Poutès. Le dispositif va d'abord assez bien fonctionner mais très vite, il sera victime d'un débit réservé insuffisant en aval de l'ouvrage. Les saumons ne trouvent pas l'entrée vers l'ascenseur. ■

1993. Le colloque « des saumons et des hommes » est organisé à Brioude par SOS Loire-Vivante, les pêcheurs et la fédération de protection de la nature. Une thèse est publiée par François Cohendet sur le saumon. ■

1991

Une année noire pour le saumon. Seulement trois spécimens vont emprunter l'ascenseur de Poutès. ■

1994. La pêche du saumon est interdite. Le « Plan Loire grandeur nature » est mis en place avec toute une série de mesures. Le saumon est en danger, mais pas uniquement à cause de Poutès. Tout comme aujourd'hui, les obstacles sont encore nombreux en aval, dès l'estuaire et son « bouchon vaseux ». La qualité de l'eau et son réchauffement commencent à être pointés du doigt. ■

1998. Dynamitage du barrage de Saint-Étienne-du-Vigan. ■

2001. À Chanteuges, on inaugure le Conservatoire national du saumon sauvage. La salmoniculture incarne un véritable espoir de retrouver une partie des populations de saumons. ■

2021. Après 15 ans de discussions et trois années de travaux sur l'ouvrage, le « nouveau Poutès », transparent trois mois par an, est en service. Le saumon peut monter et surtout descendre beaucoup plus rapidement. Poutès n'est plus un obstacle. ■

2023. Les chiffres sont inquiétants à nouveau. Seulement 21 saumons sont passés à Langeac. Les assises du saumon sont organisées en mai par les pêcheurs, au Puy-en-Velay. En octobre, c'est SOS Loire Vivante qui organise un troisième colloque à Brioude. ■

amont du barrage de Poutès, sur les meilleures zones de reproduction du saumon. Cette année, le chiffre est en légère progression avec un total de 346.000 alevins déversés issus de Chanteuges, contre 289.000 l'an passé. Un chiffre bien loin des ambitions des pêcheurs et du directeur du CNSS. « On a divisé par dix le nombre d'alevins de saumons déversés et on devrait se réjouir aujourd'hui d'une hausse de 30 % », regrette Patrick Martin. « Si la population de saumons s'est effondrée ces dix dernières années en passant de 1.177 saumons en 2015 (à Vichy) grâce aux actions de repeuplement du conservatoire

national, à 96 en 2023 et à moins de 70 pour 2024, c'est surtout à cause de la stratégie que l'on nous a imposée et de la divergence de point de vue avec les gestionnaires de ce programme », dénonce-t-il.

Pour les alevinages réalisés cette année, une nouvelle contrainte est apparue. Il est désormais interdit de déverser des alevins dans un rayon de 500 mètres autour d'une frayère préalablement identifiée. Pour tous, pêcheurs et élus, ce chiffre de 346.000 est donc encore largement insuffisant. « Il faut donner à ce programme un objectif quantitatif ambitieux », a rappelé Patrick Martin. ■